

A4833
26 JUL. 2001

ACTE DE CESSIION DE PARTS SOCIALES

431996 941.

ENTRE LES SOUSSIGNES

- Monsieur Patrice SAPHY

né le 13 janvier 1967 à VILLENEUVE SUR LOT (47),

de nationalité française

Célibataire

domicilié à Nîmes (30), 9 quai eorges Clémenceau

VISÉ POUR TIMBRE ET ENREGISTREMENT
A LA RECEPTE PRINCIPALE DE NÎMES
DE MONTPELLIER 300

le 4 JUL. 2001

reg. N° 178 n° 8

RECU

DE DE TIMBRE: Timbre en 100 F.
DE D'ENREGISTREMENT: deux en 100 F.
+ 10 129 F.

M. le Receveur Principal des impôts
de Montpellier

Ci-après dénommé "LE CEDANT"

D'UNE PART,

ET

- Mr Eric TRAZIT

née le 04 juillet 1970 à MONTPELLIER (34)

de nationalité française

Marié

domiciliée au 29 rue du Passage 75 - 34000 Montpellier

Ci-après dénommé "LE CESSIONNAIRE"

D'AUTRE PART,

Sont convenus d'établir, dans les conditions du présent acte, la cession des parts sociales de la société 3D MEDITERRANEE.

Préalablement à ces conventions, le CEDANT a déclaré ce qui suit sur les caractéristiques des parts qui en sont l'objet, et sur l'identité et la situation de la société émettrice.

Cher

P.S

FACE ANNULÉE
Art. 905 du CGI

EXPOSE

I - CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE EMETTRICE

1 -

Dénomination : 3D MEDITERRANEE
Forme Sociale : Société à responsabilité limitée
Siège social : 68 Boulevard de Massane
34670 BAILLARGUES

Objet statutaire : L'exploitation par voie de création, d'acquisition ou de location de tous fonds de commerce relatifs à l'activité de prestataire de services en désinsectisation, dératisation, désinfection, nettoyage des hottes de cuisine, ramonage, entretien VMC

Durée de la société : (99) années
Capital social actuellement fixé à: Sept mille six cent trente Euros (7630 Euros)
Valeur nominale de la part: Soixante seize, trente Euros (76,30 Euros)
Nombre de part représentant le capital social:
Cinquante (50) parts
Année sociale : Exercice du 1^{er} juillet au 30 juin

Toutes ces énonciations sont certifiées exactes et sincères par le CEDANT qui reconnaît qu'elles sont essentielles et déterminantes pour le CESSIONNAIRE.



CONVENTIONS

ARTICLE 1 - OBJET

Monsieur Patrice SAPHY dénommé au présent acte "LE CEDANT" cède par les présentes, sous les garanties ordinaires et de droit et aux conditions fixées au présent acte, au cessionnaire, qui accepte, CINQUANTE (50) parts sociales de la société « 3D MEDITERRANEE », dont il est propriétaire..

Au moyen de la présente cession, le CESSIONNAIRE est subrogé dans tous les droits, actions et obligations du CEDANT attachés aux parts cédées à compter de ce jour.

Il en a également la jouissance à compter de ce jour. Les parties conviennent expressément que le CESSIONNAIRE aura seul droit aux dividendes distribués à compter de ce jour.

ARTICLE 2 - PRIX DES PARTS / MODALITES DE PAIEMENT

2.1. - Détermination du prix

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal total de 3 815 Euros.

2.2 - Modalités de paiement

Le prix ci-dessus déterminé est payable comptant, ce jour.

Le CEDANT en donne au CESSIONNAIRE bonne et valable quittance.

ARTICLE 3 - DECLARATIONS ET DU CEDANT

Le CEDANT déclare et garantit

1) qu'il est valablement propriétaire des parts sociales objet des présentes.

2) que ces parts sont libres de tout gage, nantissement, servitude ou autre et que leur disposition ne fait l'objet d'aucune restriction quelle qu'en soit la nature.



FACE ANNULEE
Art. 905 du CGI

ARTICLE 4 - ELECTION DE DOMICILE

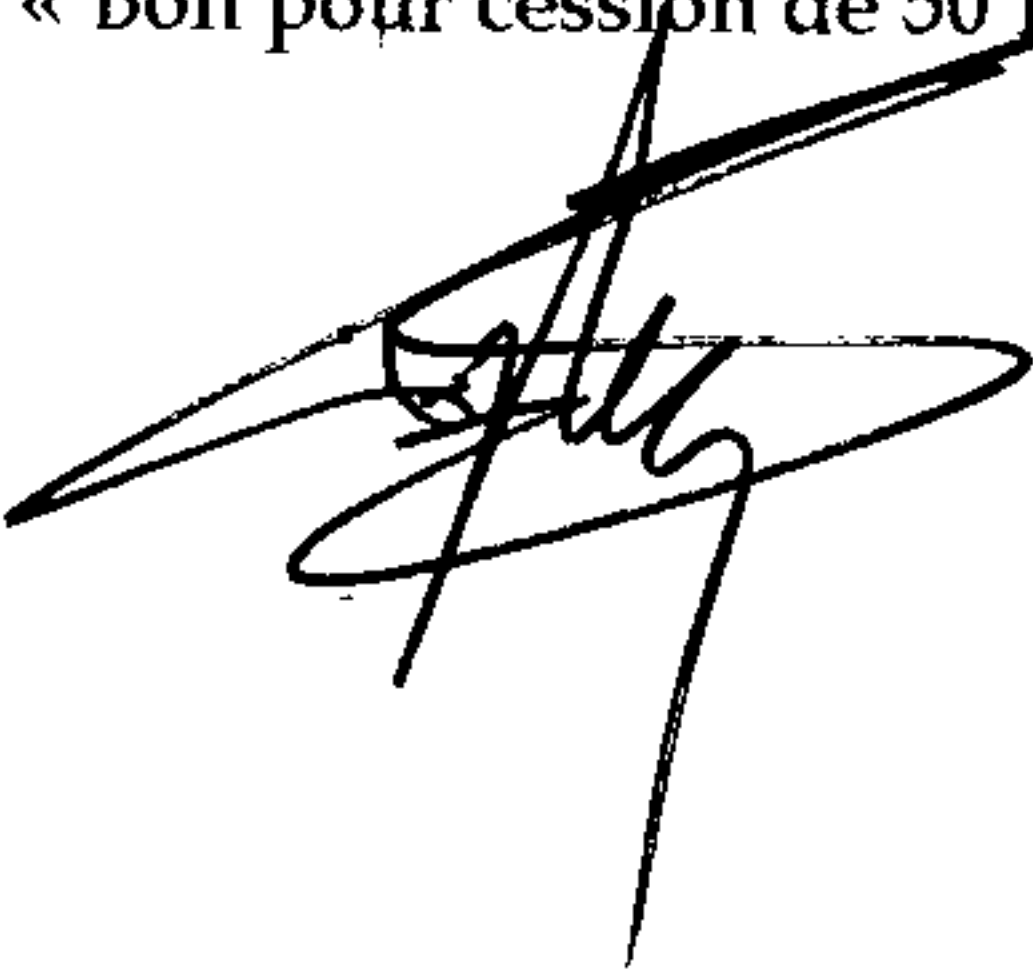
Pour l'exécution des présentes, les parties font respectivement élection de domicile:

- le CEDANT, en son domicile,
- le CESSIONNAIRE, en son domicile

tel qu'indiqué en tête des présentes.

Fait à Montpellier
Le 02-05-01
En quatre exemplaires.

« Bon pour cession de 50 Parts »

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

« Bon pour acquisition de 50 Parts »

A handwritten signature in black ink, featuring a large, open loop at the beginning followed by a series of connected, fluid strokes.

FACE ANNULÉE
Art. 905 du CGI